

Asset Management Model SICAV - Amazone Euro Fund

Données au 28 février 2026

Ceci est un document marketing

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Amazone Euro Fund est un OPCVM de droit luxembourgeois lancé en avril 2006. Le Fonds est actif et géré sans aucune référence à un indice. Précurseur en la matière, le fonds base sa politique d'investissement sur la mixité au sein du top management. Ce qui à l'époque était une intuition s'est vérifié dans les performances. Les équipes mixtes délivrent de meilleurs résultats tant sur le plan financier que dans la motivation des collaborateurs. 90 % minimum des sociétés sélectionnées dans le fonds Amazone Euro Fund intègrent les grands indices d'investissement socialement responsables, prouvant s'il en était besoin que la mixité apporte non seulement un plus haut niveau de résultats mais également une approche plus éthique répondant aux attentes des investisseurs soucieux de s'engager en faveur d'une finance responsable.

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Gestionnaire du fonds	FundSight S.A.
Catégorie du fonds	Actions
Secteur	Long uniquement
Taille du fonds	13'319'682.31 EUR
NAV actuelle	192.22 EUR
Frequence d'échanges	Journalière
Heure de clôture	14 :00h (CET)
Nombre d'avoirs	26

INFORMATIONS IMPORTANTES

Date de lancement	2006-03-01
Domiciliation	Luxembourg
Structure du fonds	Luxembourg Domicilié SICAV
Statut legal	UCITS
Pays d'enregistrement	Luxembourg / France
Pays de distribution	Luxembourg / France
Type ESG	Article 8.
Code ISIN	LU0248849613

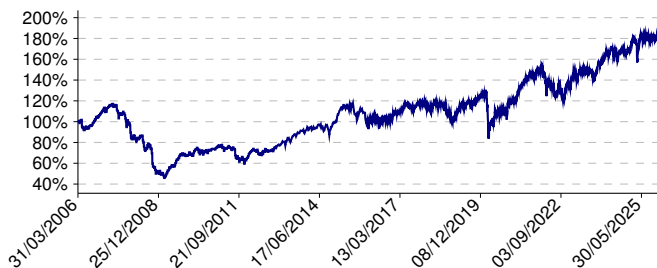
PERFORMANCE & ANALYSES DE RISQUES

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)

Volatilité 1 an	16.01%
Meilleur rendement mensuel	9.39%
Moins bon rendement mensuel	-8.23%
Drawdown maximal	-22.06%

GRAPHIQUE DE PERFORMANCE

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)



Source : Share Class C1 en EUR

PERFORMANCES PASSES

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)

Année courante	3.42%
Performance annuelle - 2025	10.66%
Performance annuelle - 2024	7.13%
Performance annuelle - 2023	19.14%
Performance annuelle - 2022	-13.86%
Performance annuelle - 2021	28.36%

(Nettes de frais)

PERFORMANCES ADDITIONNELLES

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)

1M	3.71%
3M	5.94%
6M	7.93%
1 an	6.69%
3 ans	30.20%
5 ans	58.14%

(Nettes de frais)

COMMENTAIRE DE GESTION

En février 2026, les marchés financiers ont évolué dans un climat contrasté où les actions mondiales ont progressé, mais avec une nette divergence entre les régions. Les marchés américains ont reculé tandis que l'Europe a bénéficié d'un regain de confiance. Globalement, la rotation des investisseurs s'est poursuivie au détriment des grandes valeurs technologiques, dont les valorisations étaient devenues exigeantes, au profit de secteurs plus défensifs et cycliques. Cette tendance, déjà amorcée en début d'année, s'est accentuée au cours du mois, notamment sous l'effet de préoccupations liées à l'intensité des investissements nécessaires dans l'intelligence artificielle et aux doutes sur leur rentabilité future.

Aux États-Unis, le mois de février a ainsi été marqué par un léger repli du S&P 500, qui a cédé 0,9 %, reflétant un changement de leadership sur le marché et un regain de prudence de la part des investisseurs. Les valeurs technologiques, de la communication et de la consommation discrétionnaire ont été les plus touchées, tandis que les secteurs plus défensifs comme les utilities, les matériaux et la consommation de base ont mieux résisté, portés par une demande plus stable dans un environnement économique montrant des signes de ralentissement. Cette fragilité s'est amplifiée en fin de mois avec la publication d'un indice des prix à la production nettement supérieur aux attentes, ravivant les craintes inflationnistes et provoquant une forte baisse des principaux indices lors de la séance du 27 février.

En Europe, l'ambiance a été sensiblement plus positive. Les marchés du continent ont progressé, soutenus par des signes d'amélioration conjoncturelle et une inflation en recul, ce qui a contribué à stabiliser le climat d'investissement. La Banque centrale européenne a maintenu ses taux directeurs à 2 %, confortant un environnement monétaire accommodant dans lequel la consommation et l'investissement retrouvent progressivement un rôle moteur.

Dans ce contexte général, les performances du portefeuille reflètent les dynamiques sectorielles observées sur les marchés. Les entreprises exposées à des secteurs défensifs ou régulés ont enregistré de fortes hausses, tandis que celles dépendantes des cycles d'investissement technologique ou de perspectives de croissance immatérielle ont subi des corrections parfois marquées.

Ainsi, Accenture a reculé de 20,4 %, Publicis de 10,4 % et Wolters Kluwer de 13,7 %, tandis que Koninklijke progresse de +16,8 %, Orange de +16,5 % et Engie de +15,3 %.

Ainsi, février 2026 s'achève sur une impression de transition plutôt que de rupture : les marchés ajustent progressivement leurs attentes face à des cycles d'investissement exigeants dans la technologie, tandis que les secteurs plus traditionnels regagnent en attractivité. Le portefeuille reflète pleinement cette dynamique, avec une disparité marquée entre les valeurs défensives en nette hausse et les valeurs liées aux services technologiques en repli.

Asset Management Model SICAV - Amazone Euro Fund

Données au 28 février 2026

Ceci est un document marketing

TOP 5 POSITIONS

Nom	Secteur géographique	Secteur	% NAV
SOCIETE GENERALE SA	France	Banque	6.16
ING GROEP NV-CVA	Pays-Bas	Banque	5.80
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Produits industriels	5.40
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni	Santé	5.31
AIR LIQUIDE SA	France	Matériaux	5.25

MEILLEURES VARIATIONS MENSUELLES

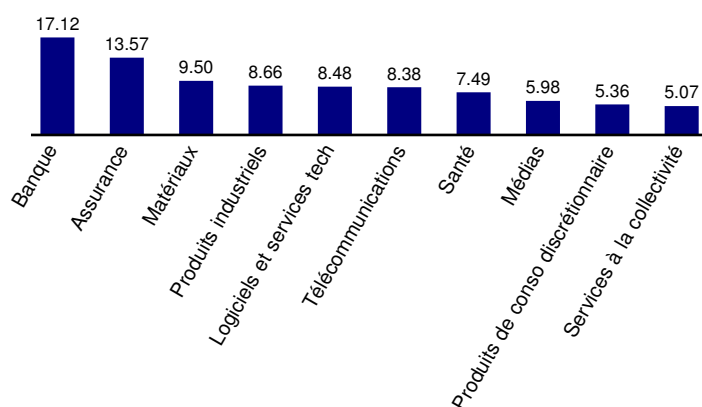
Nom	Perf %
KONINKLIJKE KPN /EUR 0.24	16.87
ORANGE SA	16.45
Engie SA	15.26
ASTRAZENECA PLC	14.28
SCHNEIDER ELECTRIC SA	14.20

PIRES VARIATIONS MENSUELLES

Nom	Perf %
ACCENTURE PLC CL A COMMON STOCK USD.0022.5	-20.83
Wolters Kluwer NV	-13.67
PUBLICIS GROUPE COMMON STOCK EUR.4	-10.43
MICROSOFT CORP	-8.73
DSM FIRMENICH N	-8.70

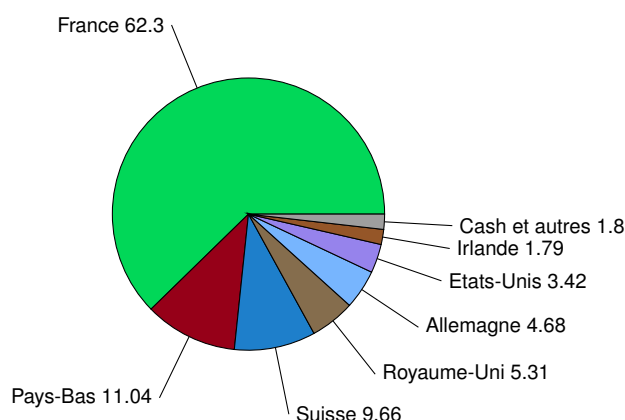
REPARTITION PAR SECTEUR

(% NAV)



REPARTITION PAR PAYS

(% NAV)



FRAIS

Frais d'entrée (en % de la NAV)	0.00%, jusqu'à 3.00%
Frais de gestion	1.50% p.a
Frais de commission de Société de Gestion	0.15% p.a. et 2000 EUR par an
Frais de commission d'Administration Centrale et d'agent de transfert	0.10% p.a
Frais courants	actuellement 2.93% p.a
Commission de performance	10% (de l'augmentation annuelle de la valeur nette d'inventaire au-dessus du High-Water Mark)

La liste des coûts ci-dessus n'est pas exhaustive, le compartiment peut supporter des frais additionnels, veuillez-vous référer au prospectus/KIID pour plus de détails.

Disclaimer

AMAZONE EURO FUND est un compartiment de ASSET MANAGEMENT MODEL SICAV, agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ce document a été préparé par FundSight S.A. et n'est pas destiné à être distribué dans une juridiction ou un pays où sa distribution serait interdite. Aucune juridiction ou pays où la distribution serait illégale.

Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur (KIID). Toutes les transactions doivent être basées sur le dernier prospectus et le KIID les plus récents, qui contiennent de plus amples informations sur les frais, les dépenses, les lieux où les fonds sont autorisés à la vente et les risques liés à votre investissement.

Il s'agit d'informations commerciales. Les investissements dans les fonds de placement sont soumis aux risques du marché. Les résultats des performances passées ne sont pas une indication des résultats futurs. En particulier les résultats de performance se référant à une période de moins de douze mois ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs en raison de la brièveté de la période de comparaison. Les commissions d'émission et de rachat ne sont pas incluses dans les chiffres de performance. En Suisse, le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semestriels et/ou tout autre document de ce type, qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration, sont considérés comme des documents de référence. Un résumé des droits des investisseurs peut être trouvé sur le site internet <http://amazonefund.fr/presentation-fonds/> en Français.

Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords conclus pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et Article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le prospectus et le KIID peuvent être trouvés sur le site internet <http://amazonefund.fr/prospectus/> en Français.

FOURNISSEURS DE SERVICE

Gestionnaire d'investissement	FundSight S.A.
Société de gestion	FundSight S.A.
Banque dépositaire	ING Luxembourg S.A.